

AIPR

Formation & QCM

Certifiez le personnel pour prévenir les dommages aux réseaux aériens et enterrés lors de travaux

● PRÉREQUIS

- Compréhension écrite et orale de la langue française
- Pièce d'identité obligatoire
- Savoir utiliser un PC ou une tablette
A distance sous condition d'acceptation du MTES :
- Un ordinateur de surveillance intégrant une caméra et le son pour la surveillance des candidats
- Un PC ou une tablette par candidat connecté à Internet pour le passage des tests

● DURÉE

- Durée de la formation : 1 jour
- Durée du test : 1h

● MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie interactive construite autour du vécu des participants, de leurs problématiques concrètes et centrées sur les échanges
- Alternance d'apports théoriques, préparation aux questions/réponses du test AIPR et visionnage d'un film
- Remise d'un support de formation réglementaire
- Accès au test d'entraînement en amont de la formation

● MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Confirmation de la date de formation par validation de devis ou par commande au moins 15 jours avant pour les demandes de prise en charge OPCO.
- Convention de formation incluant le programme détaillé
- Feuille d'émargement par demi-journée

● ÉVALUATION

- Validation des acquis par l'examen QCM AIPR passé sur le site internet du MTES
- Attestation de compétence AIPR (durée de validité : 5 ans)

● PROFIL DES FORMATEURS

- Experts en réglementation anti-endommagement,
- Spécialisés dans le métier des réseaux,
- Certifiés AIPR Concepteur

● HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ



Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour plus de précisions pour l'adaptation de la formation.



OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de vous préparer à l'examen de l'AIPR afin d'obtenir l'attestation de compétence relative à l'intervention à proximité des réseaux conformément à la réglementation DT-DICT Défini par l'arrêté du 22/12/2015.

- Approfondir vos connaissances sur la réglementation liée aux travaux à proximité des réseaux.
- Approfondir vos connaissances du Guide Technique.
- Identifier les risques métier pour adapter vos méthodes de travail.
- Appréhender la lecture de plans et de récépissés.
- Préparer au mieux la réussite de cet examen sous forme de QCM.



PUBLIC CONCERNÉ

Formation à double niveau possible :
Concepteur /Encadrant ou Encadrant/Opérateur

OPÉRATEUR

Personne exécutant des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : conducteur d'engins dans les travaux publics, conducteur de nacelles élévatrices, grue, pompe à béton, suiveur, canalisateur, ouvrier en travaux publics.

ENCADRANT

Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux.

CONCEPTEUR

Personne assurant l'encadrement sous la direction du responsable de projet : conducteur de travaux, chargé d'étude, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel de maîtrise d'ouvrage, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux.



TARIF

A partir de 150 € HT

Financement OPCO sous conditions
Devis sur demande

Réf :
FORMAIPR

Dernière mise à jour :
Août 2021

Contactez-nous
05.59.01.00.20
commercial@dictservices.fr